

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	19 juin 2015	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	19 juin 2015	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 41
		Votants : 49

Séance du 26 juin 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt six juin deux mille quinze à dix neuf heures, dans la salle des fêtes de Bussy en Othe, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS

M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre ROUSSEAU
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Laurence MARCHAND, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Yves MESNY
Mme Sylvie CHEVALLIER, procuration à M. Yann CHANDIVERT
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAIN
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à Mme Emilie LAFORGE
Mme Monique MERCIER



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Création d'une commission secteur sauvegardé

OBJET : Création d'une commission secteur sauvegardé

Vu l'article 5.313-20 du Code de l'Urbanisme,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 avril 2015, n° 2015/0158 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien en les complétant avec la compétence PLU en vue de la réalisation d'un PLUi

Considérant le projet du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du secteur sauvegardé de la Ville de Joigny, arrêté par délibération du conseil municipal de Joigny le 1^{er} juillet 2013,

Considérant les documents d'urbanisme tenant lieu de PLU sont les documents dont les règles s'appliquent en lieu et place du PLU : Plans d'occupation des Sols (POS), Plans d'Aménagement de zone (PAZ) et Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV),

Considérant l'obligation de créer la commission secteur sauvegardé, doivent être désignés, hors président de la Communauté de Communes du Jovinien :

- **4 membres titulaires**

- 1) Bernard MORAINÉ
- 2) Richard ZEIGER
- 3) Jacques COURTAT
- 4) Jean PARMENTIER

- **4 membres suppléants :**

- 1) Yann CHANDIVERT
- 2) Monique PAUTRÉ
- 3) Isabelle MICHAUD
- 4) François JACQUET

- **3 personnes qualifiées**

- M. LERICH Antoine, architecte du patrimoine
- M. FLEURY Bernard, historien de Joigny
- M. RINTJEMA Joël, directeur du service urbanisme de la ville d'Auxerre, à la retraite et Maire de Poilly sur Serein.

- **Personne « expert »**

- Yves GENTY

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 45

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

N'ont pas pris part au vote : 4 : Mesdames BALLANTIER, LAFORGE et Messieurs COURTAT, JACQUET.

désigne les personnes suivantes :

- 4 membres titulaires

- 1) Bernard MORAINÉ
- 2) Richard ZEIGER
- 3) Jacques COURTAT
- 4) Jean PARMENTIER

4) 4 membres suppléants :

- 1) Yann CHANDIVERT
- 2) Monique PAUTRÉ
- 3) Isabelle MICHAUD
- 4) François JACQUET

5) 3 personnes qualifiées

- 6) M. LERICH Antoine, architecte du patrimoine
- 7) M. FLEURY Bernard, historien de Joigny
- 8) M. RINTJEMA Joël, directeur du service urbanisme de la ville d'Auxerre, à la retraite et Maire de Poilly sur Serein.

9) Personne « expert »

- a. Yves GENTY

Autorise le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette commission.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 21/7/15
date de publication : 21/7/15



